

Le Q-Sort

Objectif :

Q-sort est un terme consacré en pédagogie ; il a une origine anglaise : «Question-sort », c'est à dire liste de questions et d'items.

L'objectif du Q-sort est de faire émerger les représentations, préjugés et idées reçues, qu'un groupe a d'un concept donné. Il permet de les exprimer et de les préciser.

L'objectif est également de créer une demande d'approfondissement en ouvrant le débat et l'échange.

En résumé, cela permet de passer du préjugé au questionnement qui permettra l'approfondissement.

Démarche :

Un Q-sort est en général une liste de 12 à 20 items qui traitent d'un concept. Ces items sont toujours flous, ambigus, de façon à stimuler l'esprit critique, à faire préciser les représentations.

La valorisation de cet outil se fait en 3 étapes :

1. Chaque personne réfléchit individuellement à la liste d'items qui lui est proposé et doit identifier 3 items qui lui paraissent vrais et 3 items qui lui paraissent faux. Ce premier temps dure en général 10 minutes.

2. les personnes se réunissent ensuite en groupes de 3 à 5, pour choisir 3 items qui paraissent unanimement vrais et 3 unanimement faux. Chaque petit groupe note aussi les points de désaccord et les items sur lesquels il ne peut y avoir consensus. Ce temps mérite d'être assez long, à savoir 30 minutes : c'est un moment de confrontation des représentations et de construction d'un argumentaire.

3. Chaque groupe expose ses résultats à l'ensemble des participants. L'animateur inscrit dans trois colonnes : les items vrais, les faux, les divergents. Il met en évidence les divergences et les points de convergence entre groupes.

Il peut alors lancer un débat pour chaque item et amener ainsi à préciser le concept sous différents éclairages. Il n'est pas nécessaire d'apporter toutes les réponses aux questions posées, mais d'aider à la prise de conscience de l'existence de « représentations » et de la complexité du thème.

Q-Sort Lait local Afrique de l'Ouest - Affirmations

		<i>Moi</i>		<i>Le groupe</i>	
		Vrai ?	Faux ?	Vrai ?	Faux ?
1	L'Afrique de l'Ouest doit importer de la poudre de lait d'Europe pour satisfaire sa demande.				
2	Le commerce international permet de résoudre le problème de la faim dans le monde.				
3	L'UE est agro exportatrice car elle satisfait largement à ses besoins alimentaires.				
4	La France exporte peu de lait				
5	L'Europe, dont la France, a le devoir de produire en excès pour satisfaire la demande mondiale, et "nourrir le monde.				
6	L'importation à bas prix d'un produit agricole freine le développement de la filière locale.				
7	Les APE (accords de partenariat économique) permettent de développer les échanges commerciaux entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest.				
8	Les grands transformateurs et distributeurs sont toujours en position de force face aux éleveurs et à l'Etat, au Nord comme au Sud.				
9	La transformation du lait en poudre est une aberration écologique (et économique)				
10	L'absence de régulation de la production laitière en Union Européenne pénalise tous les éleveurs, au Nord comme au Sud.				
11	L'agriculture doit être subventionnée avec des politiques agricoles.				
12	Les poudres de lait ré-engraissées à l'huile de palme sont de mauvaises qualité				
13	La transformation en poudre de lait est un bon moyen pour réguler la filière laitière française.				

Q Sort Lait local Afrique de l'Ouest – Eléments de débat

1	<p>L'Afrique de l'Ouest doit importer de la poudre de lait d'Europe pour satisfaire sa demande</p>
	<p>Oui car production locale insuffisante pour les 400 millions d'Hb, d'autant qu'on attend presque le double d'ici 2050. Mais très différent suivant les pays, et cela limite la capacité des producteurs. D'autant que les APE imposent une taxation à l'importation à 5% maximum. Importation à quel prix ? Mais le déficit est saisonnier en Afrique de l'Ouest. La production de lait est importante pendant l'hivernage (saison des pluies) et largement en capacité de satisfaire la demande. La concurrence empêche la commercialisation d'une partie du lait produit.</p>
2	<p>Le commerce international permet de résoudre le problème de la faim dans le monde.</p>
	<p>En 1995 a été créée l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec pour objectif de « favoriser la liberté des échanges afin que le monde soit plus prospère* » (*www.wto.org). En 2001, les Etats membres de l'OMC ont en outre adopté la déclaration de Doha pour le développement qui assure que « le commerce international peut jouer un rôle majeur dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté ».</p> <p>En 2007, un constat s'impose : le libre-échange progresse, la faim aussi (de 1995 à 2011 le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde est en augmentation. En baisse depuis 2011 à 805 millions en 2014 et autour de 800 millions jusqu'en 2021). Si le commerce international peut contribuer au développement des pays du Sud, le libre-échange ne constitue pas une solution miracle capable d'éradiquer la faim et la pauvreté dans le monde.</p> <p>Après l'entente de l'UE avec les pays ACP, maintenant les APE (accords de partenariats économiques) avec une limitation des droits de douane à l'importation qui limite les possibilités de protection. Exemple, 5% maxi sur le lait pour l'Af de l'Ouest.</p> <p>Le commerce international est souvent déloyal avec une mise sur le marché mondial de denrées subventionnées et à bas prix. Faute de protection (absence de politique agricole) cela nuit au petit producteur du sud qui ne peut plus vendre à un prix rémunérateur. Les agriculteurs du sud militent pour éviter l'importation de denrées à bas prix, qui viennent concurrencer leur propre production. De plus, des systèmes existent comme des taxations avec un taux adapté, qui augmente pendant la période de production locale et diminue ensuite - exemple de l'Oignon au Sénégal.</p> <p>Les échanges internationaux existent depuis longtemps et sans eux, notre alimentation serait peu diversifiée mais la spéculation sur les denrées alimentaires qui provoque la volatilité des prix est un fléau pour les paysans et pour les citoyens. Reste que certains pays ne peuvent obtenir une production suffisante et sont obligés de se fournir sur le marché mondial (Egypte, Inde, Chine, ...).</p>
3	<p>L'UE est agro exportatrice car elle satisfait largement à ses besoins alimentaires.</p>
	<p>Faux. Même si sa balance commerciale est positive (mais s'érode depuis le début des années 2000), l'UE importe des aliments. On considère qu'elle utilise l'équivalent de 35 000 ha dans les pays du sud pour satisfaire ses besoins avec importation d'huile, de sucre, etc.</p>

	<p>Par ailleurs, l'agriculture de la France ou de l'UE est dépendante d'importation d'énergie (gaz russe en particulier) et d'azote (tourteaux de soja, engrais azotés - Urée, nitrate d'ammonium-). Cette dépendance aux intrants ne doit pas être oubliée : la dépendance énergétique est de plus en plus mentionnée dans les médias, le cours des engrais en forte augmentation sur les marchés mondiaux impacte l'équilibre financier de certaines exploitations et la dépendance aux protéines végétales comme le soja brésilien amène une grande partie du monde agricole, ministère compris à lancer des « plans protéines » pour développer notre souveraineté en la matière.</p>
4	<p>La France exporte peu de lait</p> <p>La France exporte 40% de sa production laitière dont 16% vers les pays tiers comme l'Afrique de l'Ouest. Elle exporte environ 144 000 t de produits laitiers secs vers l'Afrique, majoritairement Afrique du nord. Dont 44 000 t de poudre de lait aux Matières Grasses Végétales vers l'Afrique de l'Ouest. Le lait MGV coûte environ les 2/3 du prix de la poudre de lait entier (2500 Fcfa/Kg au lieu de 3500)</p> <p>Non, la France est très concernée car : Ses exports de poudre de lait MGV augmentent, contrairement aux exports de poudres conventionnelles, écrémées ou entières. Les exportations européennes de MGV en Afrique de l'Ouest sont d'ailleurs bien supérieures aux exports d'autres poudres et autres produits laitiers.</p> <p>Oui , la France est peu concernée : Mais ses exportations ne représentent que 5% des exports européens de mélanges MGV en Afrique de l'Ouest, loin derrière l'Irlande et la Pologne. Sur le marché des poudres, elle est surtout spécialisée dans le lactosérum.</p> <p>De plus : Avec le COVID, les stocks et les exports ont augmenté en UE</p>
5	<p>L'Europe, dont la France, a le devoir de produire en excès pour satisfaire la demande mondiale, et "nourrir le monde" .</p> <p>(Notion de coût marginal, de valorisation du beurre et des sous-produits, de soutien à l'agriculture qui permet de vendre à un prix non rémunérateur. Il faut comparer les coûts de production et UE. La Pologne produit moins cher (main d'oeuvre, structure des exploitations, empreinte écologique, ... sont différentes). En France, on ne peut pas vivre en produisant de la poudre de lait !</p> <p>La France a des capacités pour produire plus que ses besoins. L'objectif de la politique agricole des années 1960 était de nourrir les français puis de "nourrir le monde", autrement dit, de se doter de l'arme alimentaire en rendant des pays dépendant de nos exportations. Depuis le milieu des années 1970, l'Europe se place comme agro-exportateur et se place en concurrence sur le marché mondial, face aux USA en particulier. Le contexte change mais certains politiques et certains producteurs restent dans cette vision "nourrir le monde".</p> <p>Les aides à l'agriculture et le "coût marginal" rendent possibles des exportations à bas prix, concurrentielles sur le marché mondial mais déloyales.</p> <p>Nourrir le monde c'est parfois limiter la capacités des pays à se nourrir eux mêmes.</p>
6	<p>L'importation à bas prix d'un produit agricole freine le développement de la filière locale.</p> <p>Oui car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les producteurs locaux doivent faire leur possible pour aligner leurs prix ce qui limite leurs revenus et donc leur capacité à pérenniser ou développer leur activité - cette concurrence s'ajoute aux multiples contraintes qui impactent les activités d'élevage et favorisent l'exode rural (désertification, insécurité, conflits d'usage du foncier etc.) <p>Non car :</p>

	<p>- la production locale peut se démarquer et correspond à la demande pour une partie des consommateurs. Il ne s'agit pas toujours d'une concurrence frontale : les produits sont de nature et vise des publics différents</p> <p>- Par exemple en Afrique de l'Ouest, le lait produit en zone pastorale par les élevages extensif est surtout autoconsommé</p> <p>- Il est possible de protéger les filières locales par une politique de taxes à l'importation ou d'aides à l'agriculture. Ce qui est peu le cas en Afrique</p> <p>Exemple du lait : les importations de poudre ne sont taxées qu'à 5 % (APE).</p>
7	<p>Les APE (accords de partenariat économique) permettent de développer les échanges commerciaux entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest.</p> <p>Les échanges internationaux existent depuis très longtemps et sont indispensables. Ils doivent être régulés. Nécessité d'avoir un ou des organismes régulateurs. Le pb concerne les règles de fonctionnement de cet organisme. Pour l'OMC, le principe de base est que le libéralisme (libre échange) doit permettre le développement de tous !</p> <p>Les APE -accords de partenariat économique- doivent se signer entre grandes régions et définir des règles qui ne seront pas sous le contrôle de l'OMC. Un peu comme lors des accords ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). Sauf que les données sont plus contraignantes pour les pays du SUD. Ces accords leur donnent droit au marché de l'UE sans taxe mais ils doivent ouvrir leur propre marché et ne sont autorisés à taxés que 20% des produits. Comment se mettre d'accord sur le choix des produits dans une sous-région ? Quel taux appliquer ? ...</p> <p>Bref, très complexe. Le lait et la poudre ne sont taxés qu'à 5% en Afrique de l'ouest mais la dépendance des pays vis-à-vis de la poudre n'est pas la même. Faible au Burkina et au Mali, forte au Sénégal,</p>
8	<p>Les grands transformateurs et distributeurs sont toujours en position de force face aux éleveurs et à l'Etat, au Nord comme au Sud.</p> <p>Oui car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ils sont en position dominante car en oligopole, et forts de leur capacité de d'investissement <p>Non car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exemples : - Niger. Les autorités nigériennes ont réussi à négocier l'augmentation du niveau de collecte du lait local avec plusieurs industriels. <p>Au Sénégal, l'Etat envisage d'imposer aux industriels laitiers de collecter et transformer une partie de lait local. Ils ne pourront plus ne transformer que de la poudre de lait. A suivre !</p> <p>Dans la filière Comté, l'interprofession laisse une part importante aux producteurs car les décisions sont toujours prises à l'unanimité entre les 4 collèges (producteurs, coopératives, transformateurs et affineurs).</p> <p>Par ailleurs : Le développement des filières locales demande des investissements. Les industriels ont une capacité d'investissement intéressante pour développer le secteur agricole.</p> <p>L'exemple de la laiterie du Berger au Nord du Sénégal, soutenu par Danone (et qui trouve un équilibre budgétaire en transformant de la poudre de lait en plus du lait local).</p>
9	<p>La transformation du lait en poudre est une aberration écologique (et économique)</p> <p>Oui car :</p> <p>La Production : elle nécessite une consommation d'énergie importante. Il faut déshydrater sous vide puis sécher par atomisation/pulvérisation. Les technologies</p>

	<p>progressent dans le sens de la réduction des consommations en énergie, mais celles-ci restent importantes.</p> <p>LeTransport : elle favorise les échanges internationaux longue-distance de lait et donc les émissions de GES</p> <p>D'autant plus dans le cas des mélanges MGV qui incluent surtout de l'huile de palme importée d'Asie du Sud-Est dont les impacts sont bien connus</p> <p>Non car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle permet de faciliter le stockage du lait et donc d'éviter les pertes de stocks de lait liquide et elle multiplie les opportunités de commercialisation et de consommation.
10	<p>L'absence de régulation de la production laitière en Union Européenne pénalise tous les éleveurs, au Nord comme au Sud.</p>
	<p>Est-ce que ce sont les pays exportateurs qui doivent réguler leur production ou les pays du sud qui doivent se protéger ?? Quel est le poids des pays exportateurs dans la capacité des pays du Sud à se protéger ? Voir en particulier les APE (accords de partenariat économiques) qui demandent aux pays du SUD de ne protéger que 20% de leurs produits et services.</p> <p>Dans tous les cas, la non-régulation renforce les concurrences qui ne sont pas toujours « loyales ». Différentiel sur des aides, sur des impacts (externalités) différents, ... et renforcent une régionalisation des production avec des impacts (emploi, pollution, ...) parfois négatifs.</p> <p>Y compris en UE, les conditions et les structures de production, les attentes des citoyens, ... sont différentes d'un pays à l'autre, ce qui entraîne des différences de coûts directs de production. D'où les fortes augmentations de production en Irlande et Pologne depuis la fin des quotas laitiers. La concurrence intra européenne, impose en partie un nivellement "par le bas", et limite l'évolution vers une agriculture plus sociale et plus respectueuse de l'environnement.</p>
11	<p>L'agriculture doit être subventionnée avec des politiques agricoles.</p>
	<p>L'absence de politique agricole en France, protectionnisme et subventions, aurait conduit à la disparition de l'agriculture et à la désertification rurale. Les politiques agricoles ont aussi favorisé l'accès à une alimentation moins chère pour le consommateur (et moindre salaire, et développement de l'industrie). Mais ces subventions favorisent le dumping au niveau international, ce qui nuit aux agricultures des pays pauvres qui ne se protègent pas.</p> <p>Le slogan "je veux vivre de mes produits" revient à demander ce qui se passait avant les réformes de la PAC de 1992. A savoir un soutien français puis européen avec un "prix garanti" et un protectionnisme qui n'est plus accepté au niveau mondial. Ce prix garanti masque une aide et de nombreuses dérives. (achat des excédents ... et destruction ! plus je produis, plus je suis aidé !)</p>
12	<p>Les poudres de lait ré-engraissées à l'huile de palme sont de mauvaises qualité</p>
	<p>De quelle qualité parle-t-on ?</p> <p>Du point de vue nutritionnel, enlever la MG du lait pour remettre une MG végétale ne nuit pas spécialement, certes certaines vitamines et oligo-éléments présents dans le lait entier ne sont pas apportés par les huiles végétales mais les industriels de la transformation y ajoutent en général des vitamines. Ca ne sera sans doute pas le cas des petits artisans transformateurs. Quand aux acides gras trans, les données scientifiques sont encore floues : si l'huile de palme naturelle non raffinée ni transformée est de très bonne qualité nutritionnelle, une fois soumise à des traitements courants comme l'hydrogénation (qui en améliore les propriétés</p>

	<p>technologiques et évite le rancissement), ses acides gras deviennent moins intéressants. L'ANSES évoque d'ailleurs : « les acides gras trans d'origine naturelle ne posent pas de soucis, mais les acides gras générés via les technologies alimentaires sont plus problématiques.</p> <p>Du point de vue environnemental c'est une catastrophe : l'énergie nécessaire est importante pour dégraisser déshydrater, importer-transporter des huiles végétales ; les cultures d'huile de palme favorisent la déforestation. De plus, la majorité de l'huile de palme importée provient d'Indonésie et Malaisie, là où elle cause le plus de déforestation. A noter que l'huile de palme est historiquement une production vivrière ouest-africaine, palmier « olea guinensis » ayant été nommé d'après le Golfe de Guinée.</p> <p>La France est déjà déficitaire en MGV. Exporter du beurre et importer davantage de MGV rend le pays plus dépendant du marché mondial.</p>
13	<p>La transformation en poudre de lait est un bon moyen pour réguler la filière laitière française.</p>
	<p>Plusieurs raisons expliquent ces transformations. Le lactosérum, sous-produit des transformations fromagères, voit une bonne valorisation par une transformation en lait maternisé pour lequel il y a aussi une demande nationale.</p> <p>Aucun éleveur français ne peut vivre d'une production de lait destiné à la poudre. Seule la transformation de l'excédent de production peut apporter un plus économique (coût marginal).</p> <p>Le transformateur ne peut rentabiliser cette transformation que par l'achat de lait à très bas prix.</p> <p>Est-ce vraiment un bon outil de régulation ?</p>